L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 26 JANVIER 1882.

55me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 26 JANVIER 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Un nouveau procès contre l'Etat.

L'injonction provisoire obtenue contre l'Etat pour l'empêcher de placer en bons des Etats-Unis les sommes déposées à la banque chargée de l'agence fiscale pour le compte du gouvernement, est peu justifiée, selon nous. Aussi cette injonction n'a-t-elle été que provisoirement accordée, et il n'est pas probable qu'elle soit maintenue contre les termes très clairs, très précis de la loi passée pendant la session extraordinaire de la Législature. Nous nous rappelons très bien qu'une vive opposition a été faite au bill quand il était en discussion, mais non parce qu'il était inconstitutionnel, raison invoquée aujourd'hui pour en faire une lettre morte.

On avait fait valoir, contre ce bill, dans les deux Chambres, qu'il exposerait les fonds de l'Etat aux fluctuations de la Bourse et qu'il pourrait se faire qu'il y eut une baisse au moment où l'Etat aurait besoin de ces fonds pour payer l'intérêt de la dette. On avait dit encore que ces fonds convertis en titres fédéraux ne seraient pas plus en sûreté qu'en restant, sans mutation de forme, dans les diverses banques de la ville, et nous ajouterons, pour notre compte, pas plus en sûreté que sous la garde de la banque, chargée de l'agence fiscale, qui est une des plus solides institutions de crédit de cet Etat.

Tout cela est vrai, mais quand on allait plus loin, et qu'on soutenait que ces fonds convertis en bons des Etats-Unis, auraient à relouer des brouilles diplomatiques et des éventualités de guerre auxquelles les Etats même les plus puissants sont exposés, on poussait les arguments jusqu'à l'excès, car à supposer que les Etats-Unis fussent obligés de se faire agresseurs ou de repousser une agression, il faudrait que les conséquences en fussent bien mauvaises pour mettre en péril leur solvabilité quand leur revenu dépasse, chaque année, de 130 millions les fonds dont ils ont besoin soit pour faire face aux frais du gouvernement, soit pour répondre au service de la dette publique.

C'est tellement vrai, qu'on sellivre déjà à une certaine inquiétude au sujet de l'amortissement trop rapide de cette dette; on ne voudrait pas qu'elle diminuât si vite ou, du moins, on ne voudrait pas qu'elle disparût tout entière. Nous aurons, nous-mêmes, occasion de démontrer qu'il résulterait de grands inconvénients de l'extinction totale de la dette à un moment donné, mais ce n'est pas ce dont nous voulons nous occuper dans cet article. Nous voulons seulement établir que la situation financière des Etats-Unis est d'une solidité extrême et que les bons qui représentent la dette fédérale offrent une garantie parfaite.

Aussi, l'argument de l'opposition au bill qu'on veut faire regarder aujourd'hui comme inconstitutionnel produisit-il peu d'effet, et il fut voté à une très grande majorité dans les deux Chambres de la Législature. Il y avait encore, cependant, la question de courtage et de commission, mais cette considération n'a plus aucune force, vu que le Gouverneur a fait annoncer qu'il recevrait, jusqu'au 1er février, des soumissions pour la vente, à l'Etat, de bons des Etats-Unis à 4 pour cent jusqu'à concurrence d'une somme d'environ $600,000, somme qui est actuellement sans emploi entre les mains de l'agent fiscal de l'Etat. L'opération aura donc lieu gratuitement.

La grande raison qui a déterminé l'adoption du bill, c'est que le capital, placé en bons des Etats-Unis, rendra un intérêt, tandis que placé à la banque, il n'en rapporte aucun.

Ce n'est certainement pas la faute de la Législature si les créanciers ne veulent pas accepter les conditions que, dans son pouvoir souverain, la Convention leur a faites. Le nombre de ceux qui s'y sont soumis est faible, mais les autres ne sont pas fondés à objecter aux arrangements pris par la Législature, puisque ces arrangements ne blessent les intérêts de personne. Au contraire, ils sont avantageux aux créanciers eux-mêmes, qui peuvent, tout aussi bien, continuer contre l'Etat leur procédure en revendication de leurs titres primitifs que si les fonds étaient restés sous la garde de l'agent fiscal.

Si, nous le supposons, ils venaient à faire déclarer, par la cour suprême des Etats-Unis, qu'ils ont droit à la conservation de leurs titres résultant de la conversion de 1874, ils auraient droit, conséquemment, à l'intérêt fixé par cette Conversion—à 7 pour cent, et l'Etat trouverait une partie de cet intérêt dans celui qu'auraient rapporté les titres fédéraux, ce qui le mettrait à même de payer plus vite, tandis qu'il serait fort en peine de payer cet intérêt de 7 pour cent avec des fonds qui ne lui auraient pas rapporté une piastre pendant tout le temps consommé en procédure jusqu'à la décision finale.

L'Etat a déjà, devant la Cour Suprême, deux procès de ce genre—le premier, suscité par l'Etat du New Hampshire en vertu de titres particuliers acquis par lui des citoyens de cet Etat, et le second, suscité par les créanciers qui s'élèvent contre la remise, faite par la Convention aux contribuables de l'Etat, du dernier semestre d'intérêt échu le 1er janvier 1880. Ils prétendent que cette remise leur appartient sur le pied d'un intérêt de 7 pour cent que portaient les bons de la Conversion Kellogg, ce qui ferait, s'ils gagnaient leur procès, une somme de plus de $400,000 à leur crédit. La réclamation actuelle contre le placement des fonds en bons des Etats-Unis fait un troisième procès, et le plus singulier de tous, car on ne voit pas que, sur ce point particulier, les contestants aît la moindre raison d'entreprendre une procédure. Qu'il se joigne à ceux qui combattent la réduction d'intérêt faite par l'ordonnance de la Convention, cela se comprend; son intérêt y est lésé, mais en quoi peut-il être lésé par le placement, en bons des Etats-Unis, de fonds réservés pour le service de la dette, que les créanciers refusent de recevoir et qui ne rapportent pas leur placement actuel ?

La Législature qui ordonne le placement de ces fonds peut prévoir et ne laisse rien à la chance quant à leur sûreté. A l'exception du remboursement, le trésorier de l'Etat, sous la direction du gouverneur, reconvertira, en monnaie courante, ce qu'il faudra de bons des Etats-Unis pour répondre aux réclamations des créanciers, dans les termes de l'ordonnance de la Constitution de 1879, concernant la dette d'Etat, pourvu que ces bons des Etats-Unis ne soient pas vendus à un taux au-dessous du prix courant au moment de l'opération. C'est là toute la condition exigée, et cette condition était indispensable pour empêcher toute fraude ou tout détournement dans l'opération. Il faudra qu'elle ait lieu au cours de la Bourse. Ce cours peut être en hausse ou en baisse relativement au taux payé à l'époque du placement, mais s'il est suivi, c'est tout ce que la loi exige et elle ne pouvait exiger davantage.

En cas de baisse, l'Etat, nécessairement, en sera responsable seul, de même que, si la vente se fait à la hausse, le bénéfice sera pour lui.

Que peut-il y avoir d'inconstitutionnel en tout cela? Nous n'y voyons que des précautions très sages de la part de l'Etat pour la conservation du fonds d'intérêt, précautions qu'il devait nécessairement prendre, attendu que les fonds dont il est question peuvent rester fort longtemps à la disposition des créanciers s'ils refusent de les recevoir aux conditions de l'ordonnance de la Convention. Qui sait quand tous ces procès seront finis? Il convenait donc de prendre un parti à cet égard, et celui qui a été pris ne viole en aucune manière la constitution; au contraire, il s'y conforme fidèlement, rigoureusement et absolument.

PROCÈS DE GUITEAU.

VERDICT DU JURI.

On verra dans nos dépêches que le juri n'a pas délibéré longtemps. Il paraît même que dans ces longs débats, le juri avait toujours eu son opinion établie sur la culpabilité de Guiteau, et l'on peut en juger par la rapidité avec laquelle le verdict a été rendu. Le juri n'a même pas voulu s'ajourner au lendemain pour entendre le résumé du juge et, ce résumé prononcé, le juri s'est retiré pour revenir moins d'une heure après avec un verdict de culpabilité absolue sur tous les points.

Cette longue folie, jouée avec plus ou moins de talent et soutenue avec un courage et une persistance remarquables par le prévenu, ne l'a pas sauvé. La couleur politique donnée à l'acte n'a pas été non plus prise en considération. Il y avait eu meurtre, plus que cela, il y avait eu assassinat, et il fallait faire expier au coupable cet attentat non seulement contre la vie d'un homme mais encore contre la société où la victime occupait un rang si élevé.

Il n'était pas possible non plus de sauver Guiteau. Ce procès avait occupé le monde entier, et dans beaucoup de lieux on commençait à s'étonner qu'il durât si longtemps, puisqu'il ne pouvait y avoir de doute sur l'identité du criminel pas plus que sur le fait de l'attentat. On aurait en une singulière idée de la justice américaine, si le crime étant patent, le criminel eut échappé à la vindicte publique.

Nous ignorons si les membres du juri se sont livrés à ces réflexions, et si la morale politique a influencé leur jugement, mais il nous a toujours semblé que Guiteau était condamné d'avance, et que les arguments du ministère public n'y ont été absolument pour rien. Guiteau avait joué le rôle d'un assassin, et il fallait qu'il en subît la conséquence en expiant un crime auquel la société ne pardonne guères, car la société comprend qu'en condamnant elle se défend elle-même.

Si le public a pu trouver quelque chose d'intéressant dans ce procès, c'est la douleur de la sœur de Guiteau qui ne l'a pas abandonné un instant sur le banc de la cour d'assise, et qui éclatait en sanglots toutes les fois qu'un incident lui faisait sentir que son frère était perdu, et ensuite ce sont les efforts de cet avocat-beau-frère qui s'est acquitté d'un devoir difficile et devant lequel beaucoup d'autres, même à sa place, eussent reculé.

Mais Guiteau n'avait pas trouvé d'avocat d'office, pas même d'avocat débutant dans la carrière et, sans ce beau-frère, qu'un sentiment de pitié animait à l'égard d'un homme à la famille duquel il appartenait par alliance, le prévenu fut resté absolument sans défenseur.

Les efforts extraordinaires de cet avocat de Chicago, obligé de paraître sur un théâtre plus élevé que celui où il avait l'habitude d'exercer sa faconde, ont paru heureux, puisqu'ils ont abouti à quelque chose, mais ils n'ont pas été plus grands encore, ils n'eussent pu sauver un homme qui, depuis le 2 juillet, 1881, jour où il se livra contre la vie du Président Garfield à un attentat que rien ne pouvait justifier, était devenu un objet d'horreur pour le peuple américain tout entier.

Guiteau, trouvé coupable sur tous les chefs d'accusation, n'a donc plus rien à espérer de ce monde. Il périra par où il a péché, et une mort violente lui fera expier toutes les terribles souffrances qu'il a fait éprouver à son innocente victime.

Le Picayune.—Cet estimable journal annonce qu'il entre dans sa 46e année. Nous lui en faisons notre compliment sincère, car la longévité d'un journal est la preuve certaine de sa valeur. Nous nous rappelons que le *Picayune*, à son début, se distingua par les mêmes qualités qui lui ont mérité plus tard un des premiers rangs dans la presse du Sud, grande variété de rédaction, abondance de nouvelles déjà à une époque où il n'y avait pas de télégraphe, une rare urbanité de style, et une discussion réservée et persuasive.

Ces mêmes qualités le distinguent aujourd'hui, et elles expliquent la popularité de notre confrère. Le *Picayune*, dans un long article, fait lui-même l'historique des premiers jours de sa carrière. Tout y est exact moins une seule chose "Fondé en 1837, il devait survivre à tous ses contemporains," dit-il.

Non, il n'a pas survécu à tous, car l'*Abeille (N. O. Bee)* vit encore et l'*Abeille* a précédé de quelques années le *Picayune* dans la presse de cette ville. Nous ajouterons que l'*Abeille* n'est pas même près de mourir, car elle se porte à merveille, et compte vivre encore au moins un autre demi-siècle.

☞ Grande variété de chapeaux de soie, de feutre, de castor, de drap des derniers genres, pour messieurs, jeunes gens et enfants, au Robt. E. Lee.

☞ Les médecins de notre ville sont unanimes à reconnaître l'efficacité du Malakoff Bitter comme tonique.

☞ Le Chickering est un bijou de piano. Il vient d'en être reçu un des plus beaux échantillons par le marchand bien connu, Philip Werlein, 125 rue du Canal, instrument où sont réalisées les dernières améliorations de l'art de fabriquer des pianos. C'est un des célèbres Chickering dont qui, pour la beauté et la solidité du son, la légèreté et l'égalité du toucher, n'ont jamais eu de supérieurs. Les pianistes et autres personnes intéressées sont invitées à venir admirer ce magnifique instrument. Quel beau cadeau de Noël à faire. Tous les instruments à musique de ce magasin à vendre aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

☞ Excellente musique et délicieuses cuissons maîtresse, tous les soirs, au Jardin Wenger.

—Ceux qui essaye du Malakoff Bitters en le plus grand éloge comme tonique sont-ils heureux.

☞ Le comble de l'élégance : se coiffer au magasin de Robt. E. Lee.

Le 200e anniversaire de la découverte des bouches du Mississippi.

Nous regrettons de n'avoir pas été prévenus de la réunion qui a eu lieu, mardi dernier, à la salle des séances de la Société Philomathéen, et à laquelle avaient été conviées les présidents des sociétés littéraires, dans le but de s'entendre sur les mesures à prendre pour la célébration du deux centième anniversaire de la découverte des bouches du Mississippi; nous le regrettons d'autant plus, que le héros dont la mémoire nous est chère parlait la langue que nous parlons, qu'il appartenait, par son origine, à l'ancienne population de la Louisiane, et que, de toute justice, la célébration doit être aussi française qu'américaine. Nous nous serions empressés d'envoyer un représentant chargé de fournir à notre journal le compte-rendu des délibérations de l'assemblée.

Quoiqu'il en soit, nous constatons avec plaisir que le projet émanant de la Société Historique de Chicago a été reçu avec enthousiasme par les associations littéraires de la Vallée du Mississippi, et, en particulier, par celle de la Louisiane. Le comité nommé par le club Philomathéen a proposé des résolutions qui font un appel aux différentes Sociétés Louisianaises, et leur donnent rendez-vous, le 30 janvier, dans la salle de ses séances, afin de prendre part aux délibérations.

Le vénérable archevêque de la Nlle-Orléans était représenté, à la réunion, par son chancelier, le Rév. Père Le Cozic. Monsieur Perché, dans une lettre lue par le président, propose d'élever une statue à La Salle sur la place Washington, 3me district.

Le général Beauregard représentait l'Athénée Louisianais, dont il est président.

A l'heure même où la Société Philomathéen était en séance, la Société Historique de la Louisiane s'égraît à la résidence du juge W. W. Howe, rue Carondelet, entre Terpsichore et Melpomène, sous la présidence du juge Chas Gayarré, l'historien de la Louisiane; le colonel W. M. Barwell agissait en sa capacité de secrétaire correspondant. Après un échange de vues sur la question soumise, le secrétaire correspondant a été prié de se mettre en communication avec les Sociétés Historiques et Littéraires de la vallée du Mississippi, afin de s'assurer de leur coopération dans la cérémonie projetée.

Dans le cours de la séance, M. Gayarré a dit que grand nombre de volumes et de documents relatifs à l'histoire de la Louisiane avaient été enlevés lors de l'occupation militaire de l'Etat. On doit à la Société Historique du Wisconsin le retour de ces richesses historiques, tombées aux mains d'un officier qui, à sa mort, les remit à sa femme qui, elle-même, les avait livrés à la Société.

La séance terminée, les personnes présentes se sont entretenues des origines de la Louisiane. MM. Gayarré et Barwell ont fait preuve d'un profond savoir en matière historique et littéraire.

Nous avons reçu, de M. E. C. Wharton, journaliste et compilateur; de M. Al. Donnand, journaliste et éditeur—un très intéressant volume intitulé: "A history of the proceedings, in the city of New Orleans, on the occasion of the funeral ceremonies in honor of James Abram Garfield, late president of the United States, which took place on Monday, September 26th, 1881."

La compilation et la publication en ont été faites avec l'autorisation du comité général des préparatifs, comité dont Phon. Jos. A. Shakspeare, maire de la ville, était chairman.

L'ouvrage sort des ateliers de M. A. W. Hyatt, marchand de fournitures de bureaux et imprimeur, rue du Camp, 73.

Théâtre de l'Opéra.

Nous rappelons au public que la reprise de *Rigoletto* a lieu ce soir et que Mme Gerster y chantera le rôle de *Gilda*. C'est là un champ vaste pour toute artiste unissant la légèreté au sentiment, et nous avons donc la conviction que l'éminente prima-donna s'y distinguera sous ce double rapport.

Le programme de cette soirée ne nous est pas tombé sous les yeux, mais nous supposons que les autres rôles de l'ouvrage sont confiés à Mme Prasini et à MM. Ciaglini et Giannini.

Adelina Patti.

C'est aujourd'hui que la Patti fera ses adieux à notre public, dans une matinée dont nous avons déjà dit le programme.

On nous assure que la demande de places a été considérable; le contraire seulement nous eut étonné. Comment en effet ne pas saisir cette dernière occasion d'entendre une cantatrice dont la réputation remplit le monde, et qui, avec son prestigieux talent, a conservé une voix toujours fraîche, toujours émouvante, et, ce qui vaut mieux encore, sympathique plus que jamais ?

L. P. C.

A Madame Adelina Patti,

Madame,

L'Union Française vous offre ses remerciements pour votre généreuse contribution à sa fête de bienfaisance.

Le monde entier, Madame, a appris à vous admirer; les pauvres ont appris à vous bénir. Au talent, vous joignez la générosité du cœur; votre couronne d'artiste est complète: puisse-t-elle faire votre bonheur, comme elle fait votre gloire.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de nos profonds respects.

Pour le Conseil de Direction,

F. TUJAGUE,

Président.

ACADEMIE DE MUSIQUE. — La Fille du Banquier a fait, hier, une belle matinée et une soirée moins belle soirée. La pièce est maintenant jouée dans la perfection, ce qui en explique le succès et le maintien au répertoire de la semaine.

THÉATRE ST-CHARLES. — M'Lisa a la vogue. Elle est charmante, représentée sous les traits de miss Annie Pixley qui a tout l'esprit qu'il faut pour capturer les vieux habitués, un peu difficiles, du Vieux Drury. La pièce est bonne, et la gentillesse fine et gracieuse de cette actrice lui donne un intérêt puissant. On s'en est aperçu aux deux représentations d'hier qui avaient attiré beaucoup de monde. M'Lisa, ce soir, demain et après-demain.

GRAND OPERA HOUSE. — Les Vokes n'ont pas à craindre de jouer dans le désert. Il y a foule à chacune de leurs représentations quelque soit le temps. On n'a jamais rien vu de plus curieux que le spectacle qu'ils offrent au public. Il est amusant par dessus tout, et cette troupe possède réellement le génie des drôleries, du comique et de la farce. Si l'on veut s'amuser et bien rire il faut aller aux représentations des Vokes.

Vaccin -- Vaccin -- On trouvera plus loin une annonce importante en ce moment, et sur laquelle nous appelons l'attention toute particulière de nos lecteurs. MM. Boericke et Tafel, rue du Canal 130, reçoivent journellement du véritable vaccin de génisse. Ce vaccin est positivement frais et parfaitement sûr. Il y a 10 lancettes à vaccin dans un paquet. Tous les ordres reçus par la malle ou le télégraphe seront remplis avec promptitude.

Dans un salon on devise sur un thème, toujours neuf et toujours vieux, que, si l'argent ne fait pas le bonheur, il y contribue pour une large part.

—L'argent fait tout, dit un financier résumant les impressions manifestées.

—C'est vrai, répliqua un sceptique, mais quoi qu'il fasse pour nous, l'argent, il sera bien au-dessous de ce qu'on l'on fait pour lui.

Guibellard, mécanicien, a voyagé pour s'instruire. Il a comparé les procédés politiques des différents gouvernements et il affirme qu'il n'y a qu'à Venise que l'administration soit excusable de ne point "combler une lagune !"

Entre boulevardiers:

—C'est toi qui te mens!

—Oui, mon cher. Pourquoi ?

—C'est que tu t'es coupé à deux ou trois places.

—Que veux-tu? Mon rasoir ne coupe pas.

Nouvelles Télégraphiques.

ESPAGNE.

Nouvelles politiques et économiques.

Madrid, 21 janvier.—Le bruit d'après lequel une crise ministérielle serait imminente est sans fondement.

Le ministre des colonies prépare un plan pour la conversion de la dette cubaine et la consolidation des arriérés du trésor colonial en une rente dont le port coûtera, le revenu étant assuré par les douanes de Cuba et le capital étant garanti par la métropole.

M. Léon y Castillo a aussi enjoint aux autorités cubaines d'abolir les châtiments corporels à l'égard des nègres.

ANGLETERRE.

Incendie d'une station.

Londres, 21 janvier.—La station d'Hammersmith du chemin de fer souterrain et qui est placée à la jonction de trois lignes métropolitaines vient d'être incendiée.

La crise irlandaise.

Dublin, 21 janvier.—Un ballot contenant 1000 exemplaires de l'Irish World vient d'être saisi à Northwall au moment de son débarquement du paquebot.

Dublin, 21 janvier—Une adepte de la Ligue agraire des dames, Mme Hac Cormack vient d'être incarcérée pour un mois à défaut de caution.

Dublin, 21 janvier—MM. Parnell et O'Kelly, membres du Parlement et M. O'Brien, dernier éditeur de l'United Ireland, viennent de recevoir du gouverneur de Kilmainham la nouvelle qu'ils ont été tous ajournés à une date postérieure de trois mois.

Le ballon perdu.

Londres, 21 janvier—Un télégramme de Marseille annonce que le ballon anglais qui a emporté M. Walter Powell, le 10 décembre dernier, a été trouvé avec le cadavre de l'aéronaute dans la Sierra Pedroso.

La province de l'adresse, en Espagne, est à 22 milles de Séville.

Le Vatican compromis.

Londres, 21 janvier—Le correspondant parisien du Post dit: "Plusieurs nobles romains et le Vatican souffrent de la baisse qui s'est produite dans les actions de l'Union générale. Une somme considérable du denier de Saint-Pierre s'dit-on, été placée en actions de cette banque."

Crise imminente en Egypte.

Londres, 21 janvier — Un Allemand faisait partie d'une troupe exhibant des figures de cire au Caire ayant attaqué un soldat, plusieurs centaines de personnes y compris plusieurs soldats, ont créé des désordres et maltraité toutes les troupes. Les autorités européennes sont intervenues et la tranquillité a été immédiatement rétablie.

Le correspondant du Standard télégraphie: "La situation devient tous les jours de plus en plus embarrassée. La chambre des députés agit en complet accord avec les autorités égyptiennes. Cherif Pacha, président du conseil, fera un appel final à la chambre dans lequel il expliquera pourquoi l'on ne saurait faire droit à ces demandes.

Le Daily News publie une dépêche du Caire annonçant que des désertions ont éclaté à Damiette, Egypte, par suite de l'hostilité des soldats et des musulmans contre les chrétiens.

La bénédiction de la Néva.

Londres, 21 janvier—Une dépêche de Saint-Pétersbourg annonce que la cérémonie annuelle de la bénédiction des eaux a eu lieu le 18 janvier (le 6 d'après le calendrier russe). Une chapelle a été érigée sur le bord de la Néva derrière le Palais d'Hiver. L'empereur présida toujours à la cérémonie, mais cette année il n'a pas paru qui a été remarquée sur le quai. C'est la seconde fois depuis deux mois que le czar se montre pas aux cérémonies annuelles auxquelles ne manquait jamais d'assister ses prédécesseurs.

C'est, paraît il, sur les instances de ceux qui sont chargés de sa sûreté personnelle que le czar Alexandre évite de se montrer en public. Cela prouve que les nihilistes sont encore fort redoutés. Mgr Isidore évêque métropolitain de Novgorod et de Saint Pétersbourg a présidé à la bénédiction des eaux de la Néva en l'absence de l'empereur.

La presse en Autriche.

Londres, 21 janvier.—Plusieurs journaux de Vienne ont été confisqués pour avoir reproduit un discours du président de la gauche sur lequel il avait condamné la tentative faite pour entraîner la confusion dans l'arène politique.

Alors qu'il n'était encore que secrétaire à la légation de Florence, en 1825, Lamartine dut prendre part à un concours ouvert par M. de Damas, ministre des affaires étrangères, sur ce thème, ou plutôt sur ces deux questions:

Que faut-il entendre en politique par l'expression d'un ami ou d'un ennemi naturel ? Quels sont les Etats de l'Europe que la France peut ou doit considérer sous l'un ou l'autre de ces points de vue ?

La *Nouvelle Revue* a retrouvé la "composition" de Lamartine sur ces deux questions: voici l'opinion du futur républicain de 1848.

La Russie, concluait Lamartine, est l'alliée la plus naturelle, la plus solide, la plus utile de la France.

L'Autriche, son ennemi le plus constant.

La Prusse, ennemie peu redoutable, amie peu utile. Son système est mobile comme les événements.

L'Angleterre, ennemie sans cesse agissante, qui combat la France avec ses principes quand elle laisse reposer ses armes.

L'Italie sous l'influence de la France.

L'Espagne peut offrir à la France de puissants auxiliaires dans une guerre européenne, ou, si elle périt elle-même dans ses luttes intestines, les débris de cet empire seront pour nous une proie naturelle et légitime.

Nous ne parlions pas des Pays-Bas, ce n'est qu'une sentinelle avancée de l'Angleterre, le premier enjeu de la guerre entre les deux nations.

Ces principes admis, toute la politique de la France en découle.

Marcher franchement avec la Russie.

Se défier constamment de l'Autriche et lui faire craindre avant tout la perte de l'Italie.

Négliger la Prusse et n'avoir aucun ménagement pour elle, si les circonstances nous la livrent.

Rendre guerre pour guerre à l'Angleterre, concourir hardiment, avec la Russie, à lui enlever la Méditerranée.

Décédée hier, à 8 heures 45 minutes du matin à l'âge de cinquante-sept ans, CATHERINE GIOVANOLI, veuve de feu JEAN PAULIN LALANNE. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles J. B. Olivier et Rétif sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence No 27 rue Palmyre.

Association d'assurance de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1882.—A l'élection annuelle, tenue le 26 décembre 1881, ont été élus directeurs pour l'année courante, Messieurs:

HENRY ABRAHAM,	J. S. LANAUX,
P. LANAUX,	A. LAMBERT,
E. M. SCOTT,	T. H. BRIERRE,
J. P. ZATARAIN,	THOMAS WILTZ,
HY. TREMOULET,	DAN'L. WENDLING,
E. W. HUNTINGTON,	G. LANAUX.

Et à une assemblée de la Direction, tenue ce jour, M. GEORGE LANAUX a été unanimement réélu Président et LEONCE SERE, Secrétaire.

LEON SERE, Secrétaire.

26 jan—7f

Bureau de la compagnie du chemin de fer d'Orléans—Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1882—La réunion annuelle des actionnaires de cette compagnie dans le but d'élire sept directeurs pour le service de l'année courante, aura lieu au bureau de la compagnie, au coin des rues White et La Harpe, LUNDI, 6 février, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

D. C. HARRISON,

Secrétaire.

26 jan—10f

VÉRITABLE

Vaccin de Génisse

Positivement frais et parfaitement sûr.

Reçu journellement par

BOERICKE & TAFEL,

130 RUE DU CANAL.

10 Lancettes à Vaccin dans un paquet.

Prix, $1.

1 LANCETTE SEULE, 50 CENTS.

Les ordres reçus par la malle ou le télégraphe sont remplis avec promptitude.

26 janv—1 mois—Mar, Jeu, Dim.

Demande de travailleurs.

On demande pour Grand Coteau, Lne: quelques cultivateurs et 2 ou 3 familles; s'adresser aujourd'hui au Bureau de l'Union Française, rue Bernard, près Dumaine et St-Philippe, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

26 janv—1f

Bière de Keiser

DE LA COMPAGNIE DE BRASSERIE CRESCENT, AURORA, INDIANA.

Importée par Alphonse Walz, Agent.

BARILS toujours fraîchement mis en perce au salon de Charles Eichinger, au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse.

24jan—3f

CHANGEMENT DE LOCAL

C. DUHAMEL,

OPTICIEN,

A L'AVENUE respectueusement au public qu'il a transféré son magasin de No 111 de la rue du Canal au

No 14 RUE DU CHARTRES.

dec—3m

QUE FUMERONS-NOUS ?

Il y a bien des années, on se demandait: "Fumerons-nous ?" Mais il y a longtemps que la réponse a été faite. On doit le présumer, dans tous les cas, puisqu'aujourd'hui, de toute les nations du monde, l'Union américaine est celle qui fait la plus grande consommation de tabac.

Plus tard, il y a eu variante; on se demande maintenant: "Que fumerons-nous ?" Et à cette question l'avenir se chargera de répondre très catégoriquement en un seul mot: La Cigarette.

Il y a dix ans, on ne voyait guère de cigarettes américaines. On estime qu'il s'en fabriquera cette année aux Etats-Unis plus d'un milliard (1,000,000,000). Cela paraît incroyable, n'est-ce pas? Néanmoins c'est l'exacte vérité. En présence d'une pareille demande, il n'est pas étonnant que le marché soit inondé de produits falsifiés et drogués.

Les fabricants ont fait un tel abus de méchant tabac, d'ingrédients malfaisants et de papier nuisible, que les savants et les médecins s'en sont émus et qu'ils s'occupent sérieusement de cette grande question d'hygiène.

L'attention de MM. W. T. Blackwell & Co. ayant été appelée sur ce sujet, ces fabricants de tabac, à fumer, qui possèdent les usines les plus considérables du monde, ont immédiatement entrepris une série d'expériences pour s'assurer s'il ne serait pas possible de fabriquer une cigarette absolument pure, en n'employant qu'un tabac de qualité supérieure et en ne se servant pour enveloppes que du vrai papier de riz. Le résultat de ces expériences est la cigarette offerte au public sous le nom de "Cigarettes Blackwell's Bull Durham;" MM. Blackwell & Co. en garantissant; complètement *l'absolue* pureté.

Le Dr. Voelcker, le célèbre chimiste anglais, dit: "Le tabac en feuilles qu'on emploie dans la fabrication des cigarettes Blackwell's Bull Durham, contient fort peu de nicotine. J'ai constaté dans les autres tabacs la présence d'une bien plus forte quantité de cette substance, quelques espèces en renfermant jusqu'à trois et quatre fois plus que le tabac de MM. Blackwell & Co."

Tout le monde sait que la nicotine est une substance extrêmement nuisible. Voilà donc déjà un bon point acquis aux cigarettes Blackwell's Bull Durham. Elles possèdent bien d'autres avantages, que vous découvrirez vous-même en en faisant usage. Si en les fumant, vous éprouvez du plaisir tout en ménageant votre santé, ne valent-elles pas la peine que vous en fassiez l'essai ? Vous les trouverez chez tous les détaillants, et vous reconnaîtrez le tabac authentique par la vignette du TAUREAU imprimée sur les paquets.

Durham fait partie du premier district de Revenu intérieur de la Caroline du Nord, et, le 1er janvier 1881, il y avait dans ce district 69 fabricants de tabac qui ont payé au gouvernement, en 1881, $1,065,508 49, dont $645,591 33 versés par W. T. Blackwell & Co, ce qui laisse pour les 68 autres fabricants réunis un total de $419,917-16. En d'autres termes, les 68 fabricants du district, réunis, n'ont pas tout à fait vendu en 1881 les deux tiers de ce qu'a vendu la maison W. T. Blackwell & Co. Voilà des faits qui se peuvent prouver aisément au moyen des livres officiels du Revenu et qui parlent avec une irréfutable éloquence.

VINCENT

MICAS,

Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres

SAZERAC BRANDIES,

Seul propriétaire de l'Amer Aromatique de

PEYCHAUD,

Agent pour les Champagnes

Ducde MONTEBELLO

ET

IMPÉRIAL COOK,

et importateur général de liqueurs et vins fins. A vendre, en gros et en détail,

14 et 16, RUE ROYALE,

—ET—

11 et 13 PASSAGE de la BOURSE, NOUVELLE-ORLEANS, LAE.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER,

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appetit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3 avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou tout simplement dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, et avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et en beaucoup de cas peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.

Dr F. B. Gandet, 153 rue Douane
R. L. Taney, M. D. C. Délerie, D. M. P.
E. Harrison, Cappdeville, D. M. P.
Dan'l. Holliday, M. D., 256 rue St. Charles.
Dr Paget.
G. Huard, D. M. P. Thos. Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

4 déc—6 mois. D M J

1882 1882

ETRENNES.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

59 Rue de Chartres, coin Bienville

H. BILLARD.

SUCCESSEUR DE

HÉBERT & CIE.

Objets de Fantaisie, Articles de Paris.

Livres Illustrés.

Collections d'Albums et d'Ouvrages pour Etrennes, Albums, Chromos, Théâtre, Surprises, etc.

Parfumeries ordinaires et riches, valours, chagrins, nacre, écaille, ivoire, etc.

Grand choix d'Albums à photographies.

Porte-monnaies, Buvards, Carnets, Nécessaires.

Papiteries,

Chapelets monture argon

Boîtes à ouvrage pour les fleuristes avec fleurs en papier et en ilème, accompagnées d'instructions pour leur confection.

Boîtes pour Tapisserie.

Jeux divers.

Plumes, Porte-plumes et Porte-crayons en or, de la célèbre fabrique de A. W. Faber.

Presse-papier fantaisie. Encriers fantaisie Bronze.

Coupe-papiers nacre, ivoire, etc.

Boîtes à couleurs et à compas.

Alphabets Coloriés et un choix immense d'ouvrages richement reliés pour cadeaux.

Chocolats. Chocolats.

Chocolat Napolitain.

de GUÉRIN-BOUTRON,

cet empire seront pour nous une proie naturelle et légitime.

Nous ne parlions pas des Pays-Bas, ce n'est qu'une sentinelle avancée de l'Angleterre, le premier enjeu de la guerre entre les deux nations.

Ces principes admis, toute la politique de la France en découle.

Marcher franchement avec la Russie.

Se défier constamment de l'Autriche et lui faire craindre avant tout la perte de l'Italie.

Négliger la Prusse et n'avoir aucun ménagement pour elle, si les circonstances nous la livrent.

Rendre guerre pour guerre à l'Angleterre, concourir hardiment, avec la Russie, à lui enlever la Méditerranée.

Décédée hier, à 8 heures 45 minutes du matin à l'âge de cinquante-sept ans, CATHERINE GIOVANOLI, veuve de feu JEAN PAULIN LALANNE. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles J. B. Olivier et Rétif sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence No 27 rue Palmyre.

Association d'assurance de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1882.—A l'élection annuelle, tenue le 26 décembre 1881, ont été élus directeurs, pour l'année courante, Messieurs,

HENRY ABRAHAM,	J. S. LANAUX,
P. LANAUX,	A. LAMBERT,
E. M. SCOTT,	T.